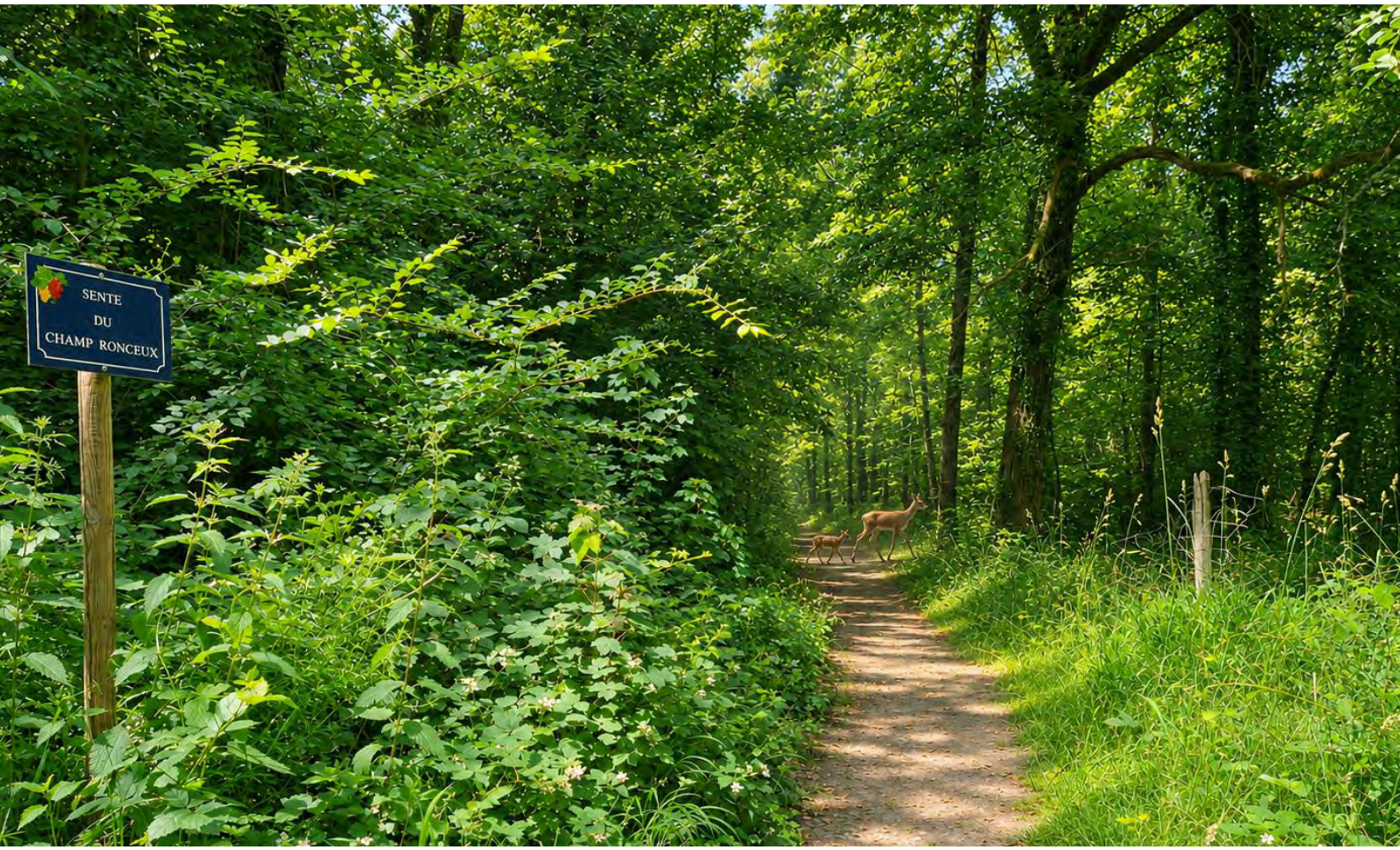
Novembre 2026
N°3

La Vie Guérardaise

COMPRENDRE, PARTICIPER, AVANCER

Guérard
NOTRE COMMUNE, NOTRE AVENIR

LA LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE



À LA UNE
Maire de Guérard, toute une histoire... Enquête dans les archives et l'histoire.
Lire page 3

VIE MUNICIPALE
Toutes les infos cadre de vie, catastrophes naturelles, urbanisme.
Lire pages 4 et 5

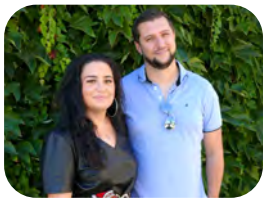
ZOOM MÉTIER
Vis ma vie d'infirmier(ère)... à Guérard avec Jade et Adrien.
Lire page 6

ÇA S'EST PASSÉ
Retour sur les moments de fêtes, de vivre ensemble et d'animations.
Lire page 8

LE SOUVENIR FRANÇAIS
Pour que la mémoire reste vivante...
Lire page 11











Mairie de Guérard 77580 Guérard
01 64 75 68 88
www.guerard.fr
mairieguerard
guerardmairie

ÉDITO DU MAIRE



Chères Guérardaises, Chers Guérardais,

À Guérard, les attentes sont légitimes : entretenir nos routes, préserver notre cadre de vie, soutenir nos écoles et nos associations, améliorer les services, préparer l'avenir. Nous les entendons, mais tout ne peut être fait en même temps.

Une commune doit faire des choix et tenir ses comptes. L'argent public est celui de tous. Le dépenser sans mesurer les conséquences serait contraire à notre responsabilité. Alors que les finances publiques sont sous tension, nos moyens et les aides disponibles risquent de diminuer. Faut-il pour autant renoncer à nos engagements ? Non.

Nous devrons peut-être revoir certains calendriers, donner la priorité aux besoins les plus urgents et avancer par étapes. Cela ne signifie ni immobilisme ni abandon : c'est la condition pour agir durablement, sans faire peser de charges excessives sur les habitants.

Je veux aussi garder confiance. La Région et le Département ont exprimé leur volonté de préserver leurs aides aux communes de Seine-et-Marne. Nous suivrons ces engagements de près et chercherons les soutiens nécessaires à nos projets.

Notre cap ne change pas : prendre soin de Guérard au quotidien, préparer son avenir avec sérieux et vous rendre compte de nos choix. Nous avancerons peut-être moins vite que nous le souhaiterions, mais avec une exigence constante : **faire ce qui est utile, possible et responsable.**

Bien à vous,

François MESSINA
Maire de Guérard

Jumelage, Partenariat



DE GUÉRARD À PEDEROBBA : DES LIENS À CULTIVER

En septembre 2026, notre Maire s'est rendu à Pederobba, en Vénétie (Italie), pour participer à une cérémonie en hommage aux soldats français de la Grande Guerre. Son ossuaire, inauguré en 1937, rappelle le sacrifice de près de 1 000 combattants et l'amitié franco-italienne.

À cette occasion, le maire a engagé un dialogue avec les élus locaux et des représentants des autorités régionales. Guérard et Pederobba ont des points communs : **attachement à l'histoire, patrimoine rural, paysages et vie associative.**

Cette première prise de contact pourrait ouvrir la voie à des échanges entre habitants, jeunes et associations, à des partages d'expériences entre communes et, pourquoi pas, à un futur jumelage. Rien n'est encore décidé : **l'objectif est de bâtir progressivement des liens utiles, durables et ouverts sur l'Europe.**



« Septembre 2026 : François Messina à Pederobba, à l'occasion d'une cérémonie franco-italienne de mémoire. »

La Vie Guérardaise - n°3 - Novembre 2026
Directeur de la publication : **François Messina**
Directrice éditoriale : **Leslie Pinot**
Conception/Rédaction/Réalisation : **Philippe Alonso, Marine Fréreux, Pierre Duval**
Crédits photographiques : **Mairie de Guérard, Magnific, Associations, Institutions et contributeurs extérieurs. Crédits spécifiques des auteurs mentionnés auprès des photographies ou des articles concernés.**
Imprimé en 1300 ex. par Exaprint 38035323500050, RCS Montpellier
Dépôt légal : Bibliothèque nationale de France (BnF) – Novembre 2026
ISSN : Attribution et mise à jour en cours auprès de la BnF.
Contacter les services municipaux : mairie@guerard.fr
Contacter le service communication : communication@guerard.fr

À la une

Maire de Guérard, toute une histoire...

« Un village qui oublie son histoire perd une partie de son identité. Derrière chaque nom retrouvé, c'est un morceau de Guérard qui reprend vie. À Guérard, certains ont été maires pendant 20 ans... d'autres n'ont même pas voulu l'être ! Comme quoi, nos archives ont parfois plus de rebondissements qu'un roman.

Sonia Garit
Conseillère municipale



Une enquête dans les archives pour renouveler le tableau des maires exposé en mairie.

Dans le hall de la mairie, le tableau des anciens maires raconte une partie de notre histoire communale. Mais comment retrouver tous ceux qui se sont succédé depuis 1791 ? Une recherche passionnante, entre noms oubliés, anciennes règles électorales et anecdotes parfois surprenantes !

De 1791 à 2026, un tableau, 235 ans d'histoire !

Pour actualiser le tableau des maires placé à l'entrée de la salle du Conseil municipal, une consultation des **registres de Guérard**, des **Archives départementales de Seine-et-Marne** et de **la presse ancienne** a été mise en oeuvre. Ce voyage dans les documents révèle que la fonction de maire a beaucoup changé.

1791 : les premiers noms.

La chronologie commence **en 1791 avec François-Noël Léauté**, en pleine Révolution française. Entre 1795 et 1800, la fonction de maire disparaît provisoirement au profit des municipalités cantonales. Antoine-Rémy Gobin apparaît ainsi comme représentant municipal, avant d'être Maire de Guérard à partir de 1802.

1816 : un serment de fidélité au roi.

Sous Louis XVIII, le maire n'est pas élu comme aujourd'hui. **Armand-François-Marie, comte de Biencourt**, nommé à Guérard en 1816, prête un serment qui rappelle le poids du pouvoir royal. Lié au domaine de Rouilly-le-Bas, il deviendra ensuite Maire d'Azay-le-Rideau.

« Je jure et je promets à Dieu de garder obéissance et fidélité au Roi, de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue qui serait contraire à son autorité, et si dans le ressort de mes fonctions ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose à son préjudice, je le ferai connaître au Roi. »

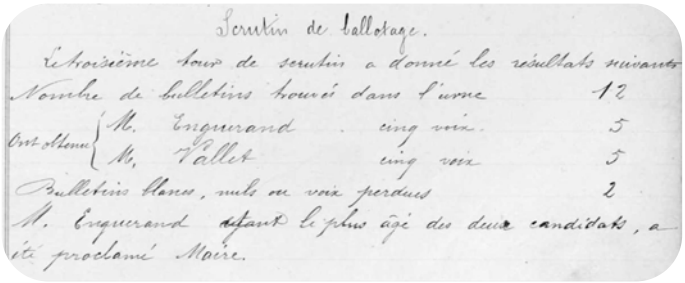
Cette formulation illustre le rôle du maire sous la Restauration : il devait notamment témoigner de sa fidélité au souverain et veiller à la protection de l'autorité royale. Petite précision historique : dans ce texte, le mot « intelligence » désigne des relations ou des ententes secrètes, et non les capacités intellectuelles d'une personne.

1834 : un tirage au sort au conseil.

La loi de 1831 fait élire les conseillers municipaux, sans leur confier encore le choix définitif du maire dans les petites communes. **Un procès-verbal de 1834** montre qu'à Guérard, un tirage au sort désignait les conseillers devant quitter leur siège lors du renouvellement partiel du conseil.

1883 : une élection à rebondissements.

Après le refus d'un premier élu d'exercer la fonction, un autre scrutin tourne à l'égalité : **cinq voix pour Noël-Isidore Vallet et cinq pour Alexandre Enguerand**. Ce dernier est proclamé maire parce qu'il est le plus âgé. Les notes de recherche rapportent qu'il refuse à son tour la fonction ; le registre précise qu'il refuse de signer le procès-verbal d'installation.

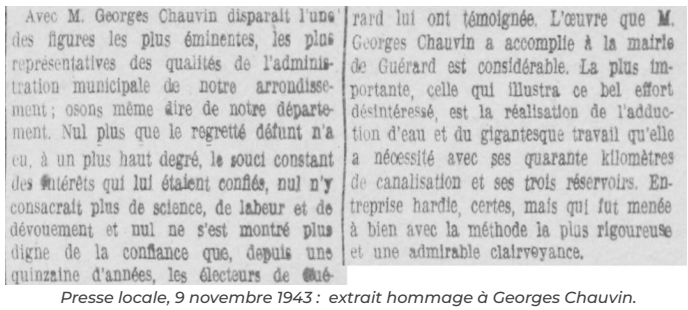


Scrutin de ballotage.
Le troisième tour de scrutin a donné les résultats suivants
Nombre de bulletins trouvé dans l'urne 12
Ont obtenu { M. Enguerand cinq voix 5
M. Vallet cinq voix 5
Bulletins blancs, nuls ou voix perdues 2
M. Enguerand étant le plus âgé des deux candidats, a été proclamé Maire.

Registre Délibérations de Guérard (1875-1884) 385EDT1D5 : scrutin de ballotage.

1943 : une œuvre qui coule de source.

Un article paru au moment des obsèques du Maire **Georges Chauvin** rappelle l'ampleur des travaux menés pour l'arrivée de l'eau potable : **40 kilomètres de canalisations et trois réservoirs**, une avancée considérable pour les familles du village.



Avec M. Georges Chauvin disparaît l'une des figures les plus éminentes, les plus représentatives des qualités de l'administration municipale de notre arrondissement ; osons même dire de notre département. Nul plus que le regretté défunt n'a eu, à un plus haut degré, le souci constant des intérêts qui lui étaient confiés, nul n'y consacrait plus de science, de labeur et de dévouement et nul ne s'est montré plus digne de la confiance que, depuis une quinzaine d'années, les électeurs de Guérard lui ont témoignée. L'œuvre que M. Georges Chauvin a accomplie à la mairie de Guérard est considérable. La plus importante, celle qui illustra ce bel effort désintéressé, est la réalisation de l'adduction d'eau et du gigantesque travail qu'elle a nécessité avec ses quarante kilomètres de canalisation et ses trois réservoirs. Entreprise hardie, certes, mais qui fut menée à bien avec la méthode la plus rigoureuse et une admirable clairvoyance.

Presse locale, 9 novembre 1943 : extrait hommage à Georges Chauvin.

Et l'histoire continue...

À la Libération, **Fernand Conchon** accompagne le retour de la vie municipale démocratique. La chronologie fait ensuite apparaître notamment **Huguette Strohm** (1974-1983), puis les Maires des dernières décennies, jusqu'à **François Messina**, en fonction depuis 2026.

Une mémoire à partager : ce travail permet de compléter le tableau des maires à l'entrée de la salle du Conseil municipal. Derrière chaque nom, une époque et une part de notre histoire commune. *Sources : archives communales, AD77, presse ancienne (BnF)*

Vie municipale

Actions, projets et services qui font avancer Guérard.

> « Le respect de notre village ne se décrète pas : il se pratique chaque jour, dans nos rues, devant nos maisons et dans nos relations avec les autres.
>
> *Alain Tissier*
> *2nd Adjoint au Maire*



Bien vivre ensemble à Guérard : *c'est l'affaire de tous !*

Notre village est apprécié pour son cadre rural et sa convivialité. Pour les préserver, chacun a un rôle à jouer : quelques gestes simples et du respect au quotidien font toute la différence.

Nos déchets, notre responsabilité



Les conteneurs ne doivent pas être surchargés. Si l'un d'eux est plein, utilisez un autre point de collecte ou attendez le prochain ramassage. Aucun sac, carton ou encombrant ne doit être abandonné au sol.

Un stationnement respectueux



Stationner sur les trottoirs, devant les entrées ou de manière prolongée gêne la circulation, les piétons et parfois les secours. Respectons les emplacements et les autres usagers.

Des abords bien entretenus



Haies, branches et végétation doivent être entretenues pour ne pas déborder sur l'espace public ou chez les voisins. Un geste simple pour préserver le passage, la visibilité et la tranquillité.

L'eau, un bien commun à protéger



Des prélèvements d'eau sans autorisation ont été constatés sur des bouches à incendie. Ces actes peuvent endommager les installations. Menaces et violences envers les personnes qui rappellent ces règles seront punies.

Le dialogue avant les conflits



En cas de désaccord ou de gêne entre voisins, privilégions un échange calme et respectueux. La mairie peut orienter les habitants vers une démarche de médiation lorsque cela est nécessaire.

Cadre de vie : *arbres et haies, élaguer c'est protéger !*

Branches sur la route, haies qui débordent, arbres trop proches des lignes électriques : un entretien régulier évite bien des dangers. Entretenir sa végétation, c'est préserver la sécurité et le cadre de vie de tous.

À Guérard, **chaque propriétaire doit veiller à l'entretien de ses arbres et de ses haies**. Les branches ne doivent pas gêner les piétons, masquer les panneaux, réduire la visibilité des automobilistes ou déborder sur les voies publiques. Près des lignes électriques, la vigilance est essentielle : une branche peut provoquer une coupure de courant ou un accident grave. Selon la situation, l'élagage relève du propriétaire ou d'Enedis. Ne prenez jamais le risque d'intervenir près d'un câble sans avis préalable. Un doute sur les distances ou les travaux à réaliser ? Renseignez-vous...





Inondations et ruissellements : *votre témoignage compte !*

Pour mieux connaître les risques pour mieux protéger notre commune, la commune poursuit son recensement des secteurs touchés par les inondations et les ruissellements.

Votre habitation ou votre terrain a déjà été concerné, même une seule fois ? Votre expérience est précieuse ! Ces témoignages permettront de mieux identifier les zones sensibles, de comprendre les chemins empruntés par l'eau et, en complément des études existantes, **de préparer et prioriser les futures actions de prévention**.



Catastrophes naturelles : *signalez vos dégâts !*

Votre habitation ou votre terrain a subi des dégâts à la suite d'un phénomène naturel ? Un simple courrier en mairie est nécessaire pour faire connaître votre situation, en précisant la date, le lieu et la nature des dommages constatés.



La commune rassemblera les signalements pour constituer, si les conditions sont réunies, un dossier de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la préfecture. **Dès que la décision officielle sera connue, la mairie informera les habitants concernés des suites à donner**. Important : pensez également à déclarer rapidement vos dommages à votre assurance, sans attendre la réponse de l'État.



Urbanisme : *les bons réflexes avant travaux.*

Construire, agrandir, modifier… Pensez aux autorisations ! Vous envisagez une construction, un agrandissement, la création d'une ouverture, la pose d'une clôture, une modification de façade ou un changement de destination d'un bâtiment ?

Selon la nature et l'importance de votre projet, **une autorisation d'urbanisme peut être obligatoire** : déclaration préalable, permis de construire ou permis de démolir. Certains aménagements intérieurs peuvent également être concernés.

2 règles essentielles à retenir : ne commencez pas les travaux avant d'avoir obtenu l'autorisation et affichez-là sur votre terrain, de manière visible depuis la voie publique, pendant toute la durée du chantier.

Un doute sur vos obligations ? Renseignez-vous avant de commencer auprès du **service urbanisme de la mairie, sur rendez-vous**, ou consultez **www.service-public.gouv.fr**

CCAS · SOLIDARITÉ
AIDES & FÊTES

PRIME CHAUFFAGE · + DE 65 ANS
Dossier avant le 15 novembre, sous conditions de revenus.

RENDEZ-VOUS DE DÉCEMBRE
Repas : 10 déc., 12 h 30 (Grand Morin).
Colis (plus de 70 ans, sans repas) : dès le 15 déc. à domicile.

Repas / colis : inscriptions closes.

VOTER EN 2027
LISTES ÉLECTORALES

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
18 avril et 2 mai 2027

UN RÉFLEXE : VÉRIFIER
Votre inscription, votre adresse et votre bureau de vote.
Vous avez déménagé ? Signalez votre nouvelle adresse.

En mairie ou sur service-public.gouv.fr

LA COMMUNE EN POCHE
PANNEAUPOCKET+

PLUS QU'UNE APPLICATION D'ALERTES
Infos pratiques, agenda, annuaires et liens utiles : tout au même endroit.

DES SERVICES EN PLUS
Signalements, boîte à idées et nouveaux modules déployés progressivement.

Application gratuite pour les habitants.

Zoom métier Vis ma vie d'infirmier(ère)... À Guérard.

Derrière chaque visite, des soins, des kilomètres et surtout des rencontres.



Depuis le printemps, Jade Alexandre et Adrien Pernot exercent à Guérard. Nous les avons rencontrés pour comprendre ce qui se cache derrière une tournée infirmière : des journées bien remplies, une organisation millimétrée et une conviction partagée, celle de prendre le temps de considérer chaque patient.

7 h : la journée commence déjà !

Le réveil sonne tôt. Vers 7 heures, la première tournée démarre, de Guérard à ses hameaux et aux communes voisines. Il faut enchaîner les prises de sang, les traitements, les injections, les pansements et le suivi de patients qui ont besoin de passages réguliers. Certaines visites durent quelques minutes ; d'autres exigent bien davantage de temps. Entre deux domiciles, le téléphone sonne, un horaire change, un imprévu s'ajoute au programme...

Une tournée, ce n'est pas un simple itinéraire.

Organiser les visites demande une vraie connaissance des besoins. Pour les patients diabétiques, certains soins doivent être réalisés à des horaires précis. Les prises de sang nécessitent aussi de tenir compte de l'acheminement des prélèvements au laboratoire. Le reste du parcours se construit selon les distances, les urgences et les disponibilités de chacun. Et lorsqu'un rendez-vous prend quarante minutes de plus que prévu, c'est toute la tournée qui doit être réorganisée. Les deux soignants préviennent alors leurs patients et cherchent des solutions adaptées.

Le soin, mais aussi la présence.

Au domicile, le travail ne s'arrête pas au geste technique. Il commence souvent par une question simple : «Comment allez-vous aujourd'hui ?». Pour certaines personnes isolées, la venue de l'infirmière ou de l'infirmier est aussi un moment d'échange attendu. Jade et Adrien insistent sur cette dimension humaine, qu'ils souhaitent placer au cœur de leur pratique. Un sourire, quelques nouvelles, une conversation pendant un pansement : ces attentions peuvent changer le rapport au soin et aider à construire la confiance.

Une nouvelle étape après l'hôpital.

Avant Guérard, tous deux ont travaillé à l'hôpital. Jade, diplômée depuis 2020 et titulaire du Diplôme Universitaire en Plaies et Cicatrisation, possède des compétences approfondies dans le suivi et le traitement des plaies, notamment lorsqu'elles nécessitent une prise en charge particulière. Elle est passée par différents services, en particulier de chirurgie, en clinique et à l'hôpital public. Adrien, infirmier depuis 2014, évoque la réanimation, puis son expérience autour du don d'organes. Leur rencontre s'est faite à l'occasion d'une opportunité de reprise de l'activité locale.

Deux professionnels, un même esprit d'équipe.

Ils ne suivent pas toujours exactement les mêmes horaires, mais partagent une façon de travailler : se faire confiance, échanger sur les soins et tenir compte des habitudes des personnes accompagnées. Après les visites du matin vient une pause consacrée aussi aux appels et à l'organisation. Une seconde tournée reprend en fin d'après-midi pour les traitements et les soins du soir. Pour Adrien comme pour Jade, l'enjeu est d'être présents auprès des patients tout en préservant du temps pour leur famille.

Et demain ? Plus de prévention et de proximité.

Au-delà des soins à domicile, Jade et Adrien souhaitent faire connaître les possibilités de leur métier : prises de sang sur prescription, suivi des traitements, pansements et, selon les qualifications et conditions applicables, vaccination. Ils évoquent aussi l'intérêt des bilans de prévention et d'un accueil au cabinet. Ces pistes sont en cours d'organisation. Leur priorité immédiate : consolider l'activité et continuer à tisser des liens de confiance avec les habitants.



Deux parcours, une même conviction.

Au plus près des habitants, bien au-delà du geste technique.



Jade Alexandre - De la chirurgie à la vie de village.

Diplômé en 2020, Jade a exercé dans plusieurs services, notamment en chirurgie, en clinique et à l'hôpital public. Le passage en libéral lui permet de rechercher un meilleur équilibre familial. À Guérard, elle souhaite développer une relation durable avec les patients, fondée sur la disponibilité et la confiance.



Adrien Pernot - De la réanimation au lien humain.

Infirmier depuis 2014, Adrien a travaillé en réanimation puis autour du don d'organes. Après ces années hospitalières éprouvantes, le passage en libéral lui fait retrouver un contact suivi avec les patients. Il apprécie les échanges, l'écoute et cette relation de confiance qui se construit au fil des visites.

« Nos patients ont du talent ! », *l'anecdote insolite de Jade.*

À près de 80 ans, **ce patient passionné de bricolage ne manque décidément pas d'imagination** ! Après une chute et une blessure à l'avant-bras, il reçoit des soins infirmiers pour une plaie qui peine à cicatriser. Souhaitant laisser sa blessure respirer tout en la protégeant de la poussière, il invente son propre dispositif : **un séparateur d'œuf, emprunté à sa cuisine, transformé en petite cloche protectrice**, maintenue par des compresses et du sparadrap ! En découvrant la photographie envoyée par Adrien, Jade reste stupéfaite devant cette invention aussi inattendue qu'ingénieuse !





« Le pansement d'abord... le café ensuite ! », *l'anecdote insolite d'Adrien.*

Certaines visites sont devenues de véritables petits rituels ! L'un de ses patients reconnaît le bruit de sa voiture. Aussitôt, le café se prépare et le patient s'installe, le pied déjà posé sur la table, prêt pour son pansement ! Le soin d'abord, bien sûr... et, lorsque le temps le permet, la visite se prolonge autour d'un café et de quelques nouvelles. **Un moment simple, presque familial**. Pour Adrien, ces échanges font aussi partie des petits bonheurs du métier. Car derrière chaque pansement, il y a une personne, une histoire et parfois... une bonne tasse de café !





Ça s'est passé à Guérard, retour sur les événements.

Du 28 au 30 Août

FÊTE DE MONTBRIEUX

Commune libre de Montbrieux

Montbrieux en fête : la tradition a du panache !
Trois jours de convivialité au cœur de notre village.

Du 28 au 30 août, Montbrieux a retrouvé l'ambiance de sa traditionnelle fête populaire ! Jeux pour les enfants, retraite aux flambeaux, grande brocante, concert, bal champêtre et marché artisanal ont rythmé ce rendez-vous de fin d'été. Point d'orgue des festivités : le grand défilé de chars, imaginé cette année autour de thèmes originaux et malicieux, témoignages de la créativité et de l'implication des bénévoles.

Plus qu'une fête, cet événement perpétue une belle tradition de rencontres entre générations et entre hameaux. Bravo à la Commune libre de Montbrieux et à tous ceux qui font vivre cet esprit de village ! Et n'oublions pas que derrière cette fête, il y a aussi une association engagée toute l'année dans des actions de solidarité et de soutien à la vie locale.





SAMEDI 3 Oct.

SOIRÉE ITALIENNE

Guérard à l'heure italienne : saveurs et bonne humeur !

Après l'Oktoberfest, le comité a mis l'Italie à l'honneur le temps d'une soirée festive et conviviale !

Les organisateurs avaient soigné l'ambiance, entre **costumes inspirés de la Tarentelle et tenues aux couleurs italiennes**. Côté gastronomie, Aperol Spritz, rotolini, charcuteries, fromages, pâtes et tiramisu, préparés par Del Arte du Val d'Europe, ont régalé les convives.

La fête s'est poursuivie avec une démonstration participative de Tarentelle, des chants traditionnels et un quiz ponctué de cadeaux.

Plus qu'une soirée gourmande, un beau moment de partage et de découverte, fidèle à l'esprit du jumelage : **cultiver l'amitié et rapprocher les cultures**.

Bravo aux bénévoles pour cette belle réussite ! **Prochain rendez-vous : le 13 mars 2027**. À vos agendas !





Sam. - Dim.
22 & 23 Août

LA SAUVAGEONNE : des vendanges pas tout à fait comme les autres !



L'association **La Feuille de vigne guérardaise** a développé une pratique singulière : **les vendanges « sauvages ».**

Ici, pas de vignoble traditionnel : les grappes se récoltent au détour des chemins, dans les arbres, sur des parcelles et grâce aux dons des habitants. De Guérard au Charnoy, de Montbrieux à Monthérand, près de **260 kg de raisin** ont été réunis, avec l'apport de communes voisines, pour obtenir environ **130 litres de jus**. Malgré des volumes réduits par la canicule, la forte concentration en sucre laisse espérer **une Sauvageonne titrant 12,5 à 13°**.

Après le pressage, le jus a été débourbé puis soutiré avant la fermentation : patience avant la dégustation. L'association remercie les bénévoles, les donateurs et la famille qui prête locaux et équipements.

Plus qu'un vin, la Sauvageonne perpétue la mémoire viticole et l'esprit de partage du village. Cette fierté, cet enthousiasme et cet engagement de toujours de La Feuille de Vigne Guérardaise montrent combien **nos associations sont essentielles pour préserver nos traditions et faire vivre l'identité de notre village.**



Ven. - Sam.
28 & 29 Août

Les vendanges, une aventure collective !

DOMAINE BOIS BRILLANT
GUERARD

Au Charnoy, **la récolte 2026 célèbre le travail de la vigne**, la passion du terroir et le plaisir d'être ensemble. Au Domaine Bois Brillant, les vendanges marquent l'aboutissement d'une année de soins attentifs apportés aux vignes. Cette année encore, la récolte s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, portée par une équipe enthousiaste et solidaire. Ici, **le raisin est cueilli à la main, dans le respect d'une viticulture biologique** qui participe au renouveau du vignoble francilien.

Au-delà des grappes récoltées, ce sont les rencontres, l'entraide et les moments partagés qui donnent leur sens à cette belle tradition. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à ces vendanges !

Avec Daniel et Tristan Kiszel, **le Domaine Bois Brillant fait aussi rayonner le patrimoine viticole de Guérard**, entre savoir-faire, respect du vivant et transmission d'une passion commune.



SALON DU BIEN-ÊTRE

DIM.
18 Oct.

Une journée de découvertes et de rencontres autour du mieux-être.

Un premier Salon du bien-être, **organisé par Guérard en Fêtes**. Soins esthétiques, massages, relaxation, sophrologie, créations artisanales et autres approches du bien-être étaient à découvrir auprès des exposants.

Une belle occasion d'échanger, de faire connaissance avec des professionnels et de s'accorder une parenthèse de détente.

Bravo aux bénévoles et aux participants qui ont donné vie à ce **nouveau rendez-vous guérardais !**





TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE GUÉRARD POUR TOUS !
Du travail, des actions, des projets pour notre village.

Prendre soin de notre cadre de vie, c'est agir sur des sujets concrets : l'entretien des routes, des chemins et des bâtiments communaux, les stationnements, la sécurité et la préservation de notre patrimoine. Nous travaillons aussi à la restauration des vestiges du XIIe siècle de notre église, témoins de notre histoire. Nous étudions aussi les risques d'inondation et le ruissellement des eaux.

Faire vivre Guérard, c'est accompagner nos écoles, les familles et les associations. Services scolaires, personnel et équipements font l'objet d'un travail régulier. Nous revoyons aussi les règles et tarifs de nos salles communales, pour une gestion plus claire et plus équitable.

Soutenir nos commerces et nos initiatives locales, c'est préserver nos services de proximité. La reprise de notre boulangerie, les démarches engagées autour de l'avenir de la pharmacie, l'accueil de food-trucks et les animations commerciales en sont des exemples.

Mieux informer et mieux gérer, c'est aussi une priorité. Nous améliorons l'information municipale et réfléchissons à la modernisation du site internet et des démarches en ligne.

La Place Guérardaise : une ambition qui se construit, étape par étape. Notre ambition est de redonner de la vie au centre du village, de mieux utiliser des bâtiments communaux peu exploités pour y accueillir commerces, services, espaces de rencontre et activités pour les jeunes, tout en valorisant notre patrimoine et notre histoire viticole.

L'ancienne école, la Maison Régent, le presbytère et les espaces publics font partie des lieux étudiés. Mais nous ne voulons pas tout faire à la fois, ni engager des dépenses sans savoir précisément où nous allons.

Lorsque les études, les pistes de financement public et privé et les premières propositions d'aménagement seront suffisamment avancées, nous mettrons tout en œuvre pour organiser une réunion publique à l'aube du printemps 2027 pour présenter le projet, répondre aux questions et échanger sur les choix envisagés. Guérard, ce n'est pas seulement son centre-bourg. Ce sont aussi ses hameaux, ses familles, ses aînés, ses jeunes, ses associations et tous ceux qui font vivre notre commune.

Nous savons que tout ne se règle pas en quelques mois et que certains projets prendront plusieurs années. Mais nous croyons au travail d'équipe, à la proximité, à la transparence et au respect de l'argent public.

Le Groupe Guérard Pour Tous !
Mené par François Messina, Maire de Guérard
& Leslie Pinot, Première adjointe.

TRIBUNE DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

GROUPE GUÉRARD C'EST VOUS !
Place Guérardaise : Construire avec les habitants.

Nous ne sommes pas opposés à la revitalisation du centre-bourg. Elle peut renforcer les services et la convivialité, à condition de proposer un projet réaliste, transparent et proportionné aux besoins de notre commune rurale. Quatre points méritent d'être éclaircis.

1. Un site contraint
Dans La Vie Guérardaise n° 2, les visuels du projet, qui semblent faire appel à l'intelligence artificielle, ne sont accompagnés d'aucun plan, même schématique. Le site est concerné par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) : son zonage et son niveau d'aléa doivent être précisés. Le relief, l' étroitesse de la rue principale et la densité du bâti imposent également des contraintes. Le projet doit démontrer sa faisabilité en matière d'accessibilité, de circulation et de stationnement, sans négliger la tranquillité des riverains.

2. Des besoins à préciser
La consultation citoyenne menée en 2025 par notre liste « Guérard c'est vous ! » a fait ressortir des attentes fortes en matière de sécurité, de santé, de commerces, de voirie et de stationnement. Guérard dispose déjà d'une boulangerie, d'un salon de coiffure, d'un cabinet paramédical, d'un café-brasserie et d'associations actives.
Les nouvelles activités devraient être définies avec les acteurs locaux afin de compléter l'offre sans fragiliser l'existant.

3. Un coût à chiffrer
Guérard compte 2 700 habitants, 11 hameaux, près de 70 km de voirie et une école accueillant 300 élèves. Les besoins concernent tout le territoire. Aucun chiffrage du projet ne nous a été communiqué à ce jour. Aux travaux s'ajouteront les dépenses d'entretien, d'énergie, de personnel et d'animation. Le coût global et ses conséquences sur les autres investissements communaux, y compris dans les hameaux, doivent être évalués.

4. Les habitants impliqués
Nous demandons une étude préalable réalisée par des spécialistes, une présentation complète du projet et une réunion publique ouverte aux habitants des onze hameaux. Une réalisation par phases mérite également d'être étudiée.Les observations formulées et les réponses qui leur seront apportées devront être communiquées avant toute décision définitive.

Ces choix engagent durablement notre cadre de vie, les finances communales et l'avenir de nos enfants. Ils doivent se construire dans la transparence et être débattus avec tous les habitants.

Marie Vallet-Piedeloup, Jean-Sébastien Sibour,
Laurence Bourjot-Collinot, Didier Fauvergue,
Sophie Désert de Rieux.

Sources : La Vie Guérardaise, n° 2, août 2026 ; consultation « Guérard c'est vous ! », 2025 ; PPRI approuvé le 29 décembre 2010.

Devenir bénévole, en savoir plus : ***www.souvenir-francais-77.org***

Le Souvenir Français: pour que la mémoire reste vivante.

Depuis plus d'un siècle, des bénévoles veillent sur notre histoire et la transmettent aux nouvelles générations. Le 11 Novembre, les drapeaux, les gerbes et les cérémonies nous rappellent celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France. Mais derrière ces moments de recueillement, un travail discret se poursuit toute l'année. À Crécy-la-Chapelle et dans les communes voisines, Le Souvenir Français en est l'un des acteurs essentiels.

Une histoire née après la guerre de 1870.

Tout commence en 1887, dans une France encore marquée par la défaite de 1870. Le Souvenir Français voit le jour avec une mission : **honorer ceux qui sont morts pour le pays et empêcher que leur mémoire ne disparaisse**. L'association participe à la création de monuments et à l'organisation de cérémonies. Pendant la Première Guerre mondiale, elle appose des cocardes tricolores sur les tombes des soldats « Morts pour la France ». Au fil des décennies, son action évolue.

Entretenir, commémorer... et transmettre.

Aujourd'hui, le travail du Souvenir Français dépasse largement les cérémonies officielles. Ses bénévoles participent à l'entretien et à la restauration des tombes, stèles et monuments qui témoignent de notre histoire. Ils prennent part aux grandes commémorations, comme celles du **8 Mai et du 11 Novembre**, et contribuent à préserver les traditions du souvenir. Mais leur engagement se tourne aussi vers l'avenir. Dans les écoles, l'association accompagne les enseignants, participe à des projets pédagogiques et soutient des voyages sur les grands lieux de mémoire : Verdun, les plages du Débarquement ou encore Auschwitz. Elle contribue également à donner une seconde vie aux drapeaux d'associations d'anciens combattants disparues, en les confiant à des établissements scolaires. **Car transmettre la mémoire, c'est aussi aider les jeunes à comprendre l'histoire, le prix de la paix et les valeurs de notre République**.

Un engagement bien présent près de chez nous.

Créé il y a plus de trente ans, **le comité de Crécy-la-Chapelle et de ses environs,** présidé aujourd'hui par **Brigitte Roederer,** fait vivre cette mission sur notre territoire. Avec le temps, les bénévoles, les témoins directs des grands conflits disparaissent et les générations passent. Qui entretiendra demain les sépultures des soldats ? Qui racontera leur histoire aux enfants ? Qui accompagnera les enseignants dans leurs projets mémoriels ?

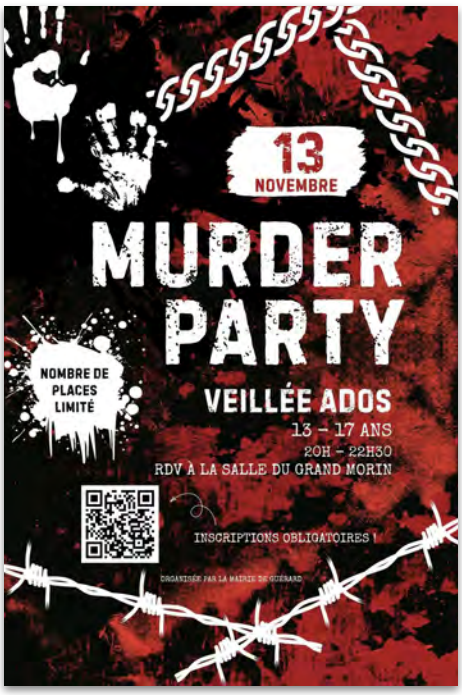
La mémoire a besoin de nouveaux relais.

Préserver le souvenir des conflits de 1914-1918 et de 1939-1945 ne signifie pas rester tourné vers le passé. C'est comprendre ce que les générations précédentes ont vécu pour mieux éclairer notre présent. À Guérard comme dans les communes voisines, cette transmission repose sur l'engagement de bénévoles, d'enseignants, d'associations et de citoyens de toutes générations. **Parce qu'une mémoire qui se partage est une mémoire qui continue de vivre.**



Des bénévoles du Souvenir Français. © Le Souvenir Français – Comité de Crécy-la-Chapelle et de ses environs.







AGENDA

Retrouvez dans cette rubrique les temps forts* à ne pas manquer dans les mois à venir à Guérard.

SAMEDI 7 NOVEMBRE	**CONFÉRENCE ROME** “Nos Clochers du Grand Morin”	*Salle Maloberti, animée par F. Messina*
VENDREDI 13 NOVEMBRE	**MURDER PARTY** “Veillée Ados 13 - 17 ans”	*Salle Grand Morin, animée par M. Fréreux*
SAMEDI 14 NOVEMBRE	**SOIRÉE KARAOKÉ** “Guérard en Fêtes”	*Salle Grand Morin, animée par Josias*
JEUDI 19 NOVEMBRE	**SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU** “Le Petit Guérard”	*Bar-Brasserie Le Petit Guérard*
VENDREDI 20 NOVEMBRE	**SOIRÉE BEAUJOLAIS NOUVEAU** “La Feuille de Vigne Guérardaise”	*Salle des Georgères*
SAM. - DIM. 21 & 22 NOVEMBRE	**EXPO PHOTOS** “Nos Clochers du Grand Morin”	*Salle Grand Morin*
DIMANCHE 29 NOVEMBRE	**BOURSE AUX JOUETS** “Les P'tits Cartables de Guérard”	*Salle Grand Morin*
JEUDI 10 DÉCEMBRE	**REPAS DES AÎNÉS DE GUÉRARD** “CCAS - Centre Communal d'Action Sociale ”	*Salle Grand Morin*
SAMEDI 12 DÉCEMBRE	**MARCHÉ DES PRODUCTEURS** “La ferme de Rouilly-Le-Bas”	*4, rue de Coulommiers 77580 Guérard*
VENDREDI 18 DÉCEMBRE	**SPECTACLE ÉCOLES DE GUÉRARD** “Écoles de la Prairie et du Rempart”	*Salle Grand Morin*
VENDREDI 18 DÉCEMBRE	**ANIMATION PÈRE NOËL** “Guérard en Fêtes & Mairie Guérard”	*Ancienne école, Grande Rue 77580 Guérard*
VENDREDI 29 JANVIER	**VŒUX DU MAIRE** “Équipe municipale de la Commune”	*Mairie de Guérard, Salle du Conseil*
SAMEDI 30 JANVIER	**TOURNOI DE BELOTE** “Club du Trait d'Union”	*Salle Grand Morin*

** Informations complémentaires auprès de chaque organisateur*



LES IDÉES ORIGINALES DU MOMENT :



Annick Couture donne du fil à vos envies ! **(06 83 33 65 90)**
Un savoir-faire au service de vos idées : retouches, créations sur mesure et ateliers de couture. Une belle occasion de réparer, personnaliser ou apprendre à créer de ses propres mains !



Olivia met de la couleur jusqu'au bout des ongles ! **(planity.com/beauty-by-oli-guerard)**
Beauté des mains, soin de vos pieds, un véritable stylisme ongulaire vous est proposé : manucure, extensions, Nail Art, vernis semi-permanent et aussi épilations pour votre parenthèse beauté.



Vanessa donne vie à des bijoux et des bougies qui vous ressemblent ! **(naturel-8.fr)**
Des bijoux originaux, confortables et adaptés aux peaux sensibles, réalisés à la main. Bagues, colliers, bracelets, boucles d'oreilles et aussi bougies parfumées... Des univers où chaque détail compte !

